



*A*tlas *P*aysager et *P*atrimonial

Ch'live d'images éd pèr ichi



BUSSUS-BUSSUEL

Sommaire

P aysage d'aujourd'hui	p.3
E volution des paysages	p.5
F orme urbaine et patrimoine bâti	p.6
P opulation et métiers	p.8
P atrimoine agricole	p.9
P atrimoine remarquable	p.10
P atrimoine public	p.10
P atrimoine religieux.....	p.11
P etit patrimoine.....	p.12
E space public	p.13
C ouleurs et matériaux	p.14
L e café du village, la Tondelière.....	p.15
L 'ancienne colonie des Houillères du Nord.....	p. 21
E njeux paysagers et patrimoniaux	p. 26
P ropositions d'actions.....	p. 26
R ecommandations paysagères.....	p. 29

Paysages d'aujourd'hui

La commune se situe entre les sous-entités paysagères de la vallée du Scardon et du plateau du Ponthieu. Bussus-Bussuel fait partie du paysage emblématique « **Plateau de Domqueur à Bussus-Bussuel** » qui comprend la petite dépression sèche de Bussus.

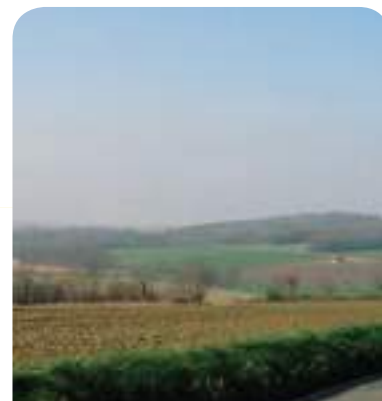
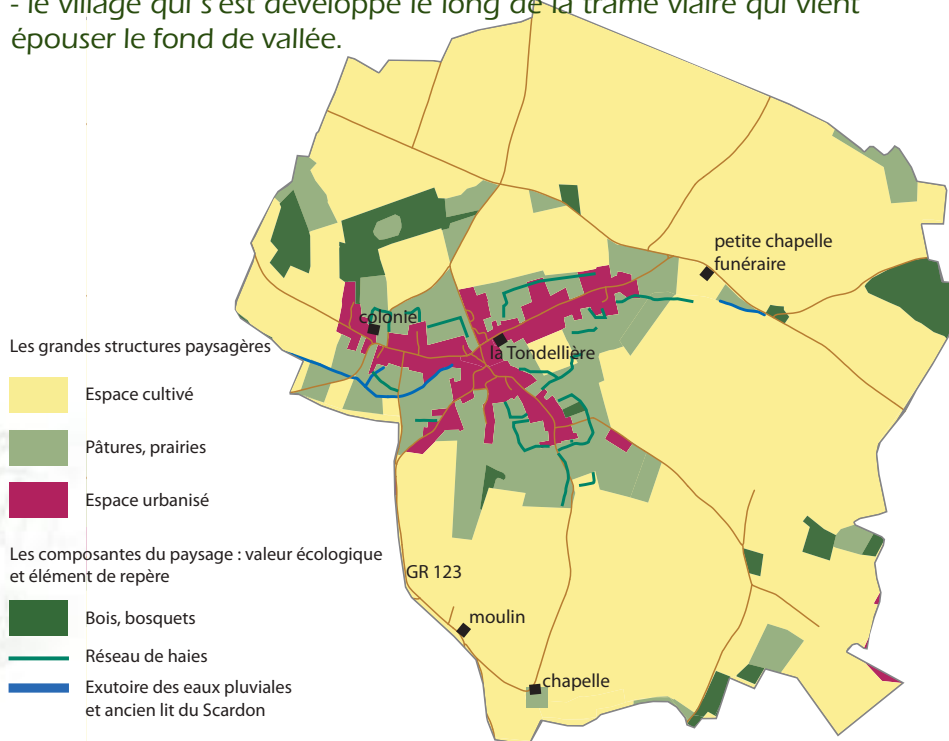
Le village est niché dans la partie la plus marquée de cette vallée, à l'amont.

Le territoire communal présente toutes les caractéristiques des paysages du Ponthieu : grandes cultures sur le plateau, boisements qui soulignent le relief et pâtures en fond de vallée.

- le plateau agricole du Ponthieu : paysage de grandes cultures céréalières et micro-boisements.

- le fond de la vallée du Scardon : dépression sèche qui structure le paysage de la commune avec pâtures pour l'élevage (encore très présentes dans le cœur de village et en limite de l'espace urbanisé) et quelques peupleraies.

- le village qui s'est développé le long de la trame viaire qui vient épouser le fond de vallée.

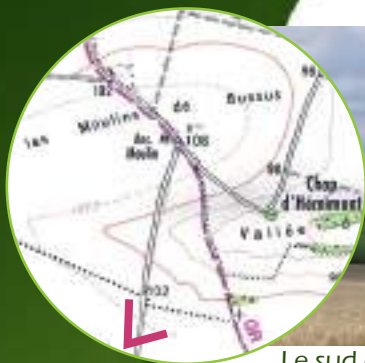


Vue sur le bois du Hêtre depuis le chemin GR 123.



Les pâtures, encore très présentes sur la commune, forment des poches de biodiversité nécessaires à la préservation de l'environnement et à la lutte contre le ruissellement. Ici pâture rue des Croisettes.

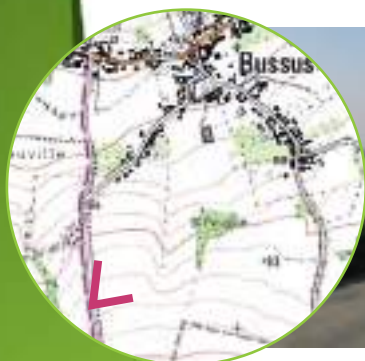
Paysages d'aujourd'hui



Le sud du territoire communal permet de découvrir le plateau agricole ponctué de bosquets et d'éléments caractéristiques du petit patrimoine rural non protégé : ici le Moulin Vaillant-Tellier sur les hauteurs du village.

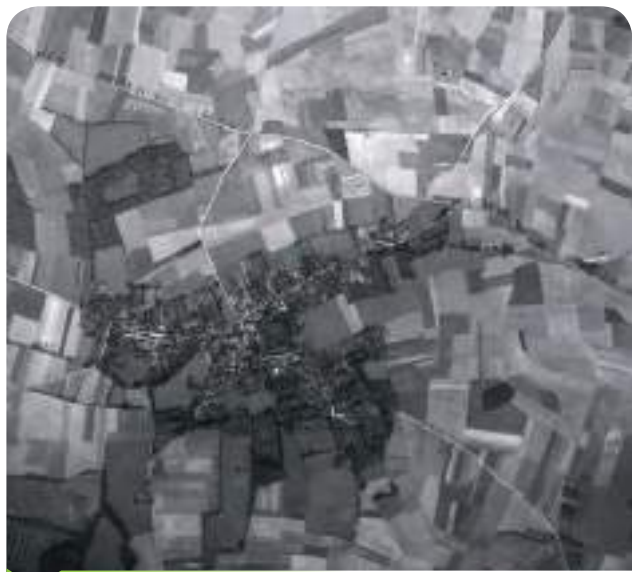


La RD 12 offre des points de vue remarquables sur le village et la vallée.

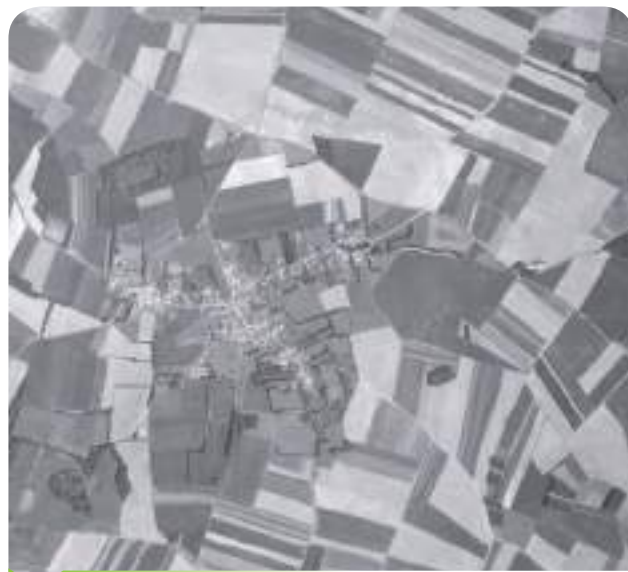


Le GR 123 permet de découvrir le paysage depuis le plateau au sud de la commune.

Evolution des paysages



Photographie aérienne de 1947, source IGN



Photographie aérienne de 1975, source IGN

Les paysages de la commune ont évolué au gré des activités humaines qui s'y sont développées.

Les photographies anciennes permettent d'appréhender cette évolution : dans les années 1940, le parcellaire agricole présente une mosaïque de petites parcelles, le réseau de haies et d'arbres est encore très développé et vient ceinturer les habitations pour marquer la frontière avec l'espace cultivé. Les vergers sont nombreux.

A l'inverse, les années 1970 dévoilent un paysage différent : si les haies et les alignements d'arbres sont encore là, les parcelles agricoles sont de taille plus importante et les vergers ont fortement régressé.

Depuis, ces phénomènes ont évolué de manière plus lente pour offrir le paysage actuel (photo ci-contre) présentant encore un nombre important de haies et d'arbres qu'il est nécessaire de maintenir et de renforcer au sein de cette structure paysagère.



Forme urbaine et patrimoine bâti



« La première mention du village de Bussus, en 704, fait état d'une seigneurie et du fief d'Emimont, appartenant à la prestigieuse abbaye voisine de Saint-Riquier. Le domaine était administré, pour le compte de l'abbaye, par des avoués laïcs. Jusqu'à la Révolution, Bussus s'est développé autour de la ferme abbatiale encore visible au centre du village [...]

(Extrait de Bussus-Bussuel, au pays d'Hémimont, Conseil régional de Picardie).

Ci-contre, l'ancienne ferme abbatiale.

La forme urbaine de la commune vient épouser la topographie de la dépression sèche de Bussus en amont de la vallée du Scardon avec un développement du bâti le long de la RD 153, de la rue du Haut et des Croisettes remontant sur le plateau. La commune a su préserver sa forme historique, seules quelques extensions en entrée de village viennent en modifier les contours notamment rue des Croisettes.



Extrait de la carte Cassini de 1740, source IGN



Plan par masses de cultures de 1808, source IGN

F

orme urbaine et patrimoine bâti

Localisation du patrimoine bâti



Patrimoine religieux



Patrimoine civil : mairie-école



Patrimoine agricole : corps de ferme et grange présentant toujours les typologies architecturales traditionnelles



Autres constructions anciennes et contemporaines



Hangars



D'argent à la bande de sable chargée de trois coquilles d'or posées à plomb. La famille De Bussus est connue dès la fin du 12^e siècle. Le premier seigneur connu de Bussus, en Ponthieu, est le chevalier Robert de Bussus, témoin d'une charte en 1180. En 1369, un sire de Bussus sert dans la compagnie de Valéran de Rainneval (Belleval, Nobiliaire). En 1400, Jacques de Bussus, chevalier, est seigneur du lieu. En 1444, le domaine de Bussus passe en d'autres noms. En 1507, le blason familial, aujourd'hui communal «à la bande chargée de trois coquilles», se trouve encore sur le sceau d'Arthur de Bussus, seigneur d'Aveluy (80) (Archives communales d'Arras citées par René de Belleval, Les Sceaux du Ponthieu, 1896). Belleval, qui dit dans son Nobiliaire (1864) ne pas connaître les couleurs, les indique pourtant avec précision dans une notice de ses Sceaux, dans laquelle il précise par ailleurs que cette famille s'éteint «vers 1560». Une précision, s'il fallait encore justifier ce blason pour la commune de Bussus-Bussuel : l'ermitage d'Hémimont, sur le terroir de Bussus, pouvait constituer une étape pour les pèlerins picards et flamands de retour de Compostelle. Une pierre gravée à l'intérieur de la chapelle, illustrée d'un bourdon et d'une coquille rappelle aujourd'hui le passage d'un de ces pèlerins, dont le chemin peut être figuré par la bande de sable, et la marque par les coquilles d'or. Depuis 2008, la commune a ajouté deux branches de buis en ornements extérieurs, allusion à une origine latine possible du nom du lieu buxudis: buis. En 856, la terre de buxudis fut donnée à vie à un clerc abbé de Centule (Jacques Dulphy).

Du côté de la population...

années	1836	1851	1872	1906	1968	1990	2011
nombre d'habitants	616	649	560	342	248	223	312

Source : Archives départementales de la Somme / INSEE

« La première moitié du 19^e siècle marque un véritable développement de Bussus. La population augmente jusqu'en 1840. Les artisans du bâtiment et du textile y prospèrent. La commune se dote d'équipements en conséquence : en 1867, l'école des filles puis l'école des garçons et la mairie en 1878. A la fin du siècle, deux carrières de phosphate sont en activité ainsi qu'une laiterie modèle, établie suivant un exemple suédois». (Extrait de Bussus-Bussuel, au pays d'Hémimont, Conseil régional de Picardie et Notice géographique et historique, archives départementales de la Somme).

La commune abritait également au 19^e siècle entre autres artisans, la Tuilerie Carette attestée dès 1860, ainsi qu'une fabrique de cirage. Une facture datée du 30 septembre 1868 de la fabrique de pannes J.CARETTE a d'ailleurs été adressée à l'hospice de Saint-Riquier. Ces entreprises étaient situées dans l'ancienne ferme qui appartenait à la famille Carette et qui présente un pignon en briques appareillées selon un motif en lame de couteau, élément de décor traditionnel de la Somme.



Patrimoine agricole

Le patrimoine agricole est encore très présent dans la commune de part son histoire mais également parce que l'activité agricole y est toujours pratiquée. Fermes d'élevages et fermes céréalières sont toutes deux représentées.

La ferme d'élevage comprend traditionnellement une maison d'habitation et des bâtiments d'exploitation implantés sur une vaste cour ouverte. La ferme céréalière présente un front bâti, parallèle à la rue, rythmée par l'ouverture des portes charretières. Ces caractéristiques architecturales sont encore visibles sur certaines fermes et méritent d'être préservées comme témoins de l'identité locale.



Corps de ferme rue du Haut



Corps de ferme rue de la Maillère



Corps de ferme rue de la Maillère en partie modifié aujourd'hui



Ancienne ferme Carette Place le Saché

Patrimoine remarquable

Certains corps de ferme présentent des maisons de maître remarquables à l'échelle de la commune par leur volume et leur architecture.



Maisons de maître rue de la Maillère

Patrimoine public



Plan de l'école des garçons de 1878 et mairie actuelle
© archives départementales de la Somme

L'église Saint Michel

Par le passé, les habitants de Bussus et Yaucourt disposaient d'une église commune reconstruite au 16^e siècle et située au milieu de l'actuel cimetière de Bussus, à mi-chemin entre les deux villages. En 1897, la commune décida de construire sa propre église et l'église historique sera détruite en 1952.



Image de gauche :
Ancienne église au
centre du cimetière
(coll.part.)
Photo de droite :
Eglise Saint Michel
inaugurée à la fin
du 19^e siècle.

Chapelle d'Hémimont

Elle fut édiflée à l'emplacement d'un petit temple gallo-romain et appartenait à l'abbaye de Saint-Riquier. Attestée en 1172, elle est reconstruite au 16^e siècle. Elle servira de refuge aux troupes durant les différents conflits et sera endommagée par erreur par l'artillerie allemande en 1941. En 1982, les Amis d'Hémimont et la municipalité décident de sortir cette chapelle de son état de ruine et la reconstruisent d'après les gravures du 19^e siècle (Extrait de Bussus-Bussuel, au pays d'Hémimont, CRP).



Ci-dessous, la chapelle
funéraire des familles
Pruvot-Legry-Hecquet-
Lourdelle



Le Moulin Vaillant-Tellier

Moulin Vaillant-Tellier : moulin tour datant du 17^e siècle édifié en pierres et chaînage de briques, son soubassement est composé de silex et de grès. Il a connu plusieurs campagnes de restauration et attend toujours ses ailes.

Source Moulin Vaillant-Tellier, Interreg IIIA Programme

Graffiti sur la chapelle d'Hémimont représentant un moulin pivot

Les anciens moulins sont encore visibles sur le plan Terrier Flouest



E space public

La place Le Saché, sur laquelle se situe la mairie, constitue l'espace public principal de la commune. Il existe d'autres espaces publics, sous forme de placettes, d'accotements enherbés, fleuris et même jardinés ! La commune porte une attention toute particulière à son fleurissement et à son environnement. L'identité rurale du village est préservée grâce à une intervention discrète et soignée.



Ancienne place de la Mairie



Actuelle place de la Mairie

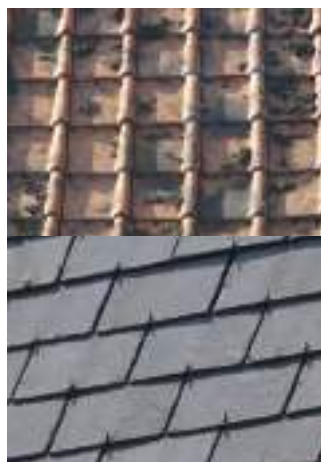


Rue de la Maillère



Rue du Bas

Couleurs et matériaux



Les toitures colorent le cadre de vie : elles se présentent traditionnellement sous forme de pannes flamandes de couleur rouge-orangée pour les plus anciennes, ou d'ardoises pour les bâtiments les plus remarquables.

Le torchis est associé au bâti rural ancien, habitations et dépendances. La brique est parfois utilisée comme matériau de construction principal, notamment pour les maisons de maître, les bâtiments datant de la Reconstruction, l'église mais également comme élément d'appareillage associé à la pierre.

L'ancienne ferme Carette possède des colombages verts venant habiller la façade de la maison d'habitation.



Choix d'une palette colorée aux nuances douces et dans la continuité de l'existant.

**Du café-épicerie à la salle de
réception et spectacle
La Tondellière**



«La Tondellière», une salle qui a fait connaître le village.

L'histoire a débuté au café TONDELLIER-JUMEL situé sur l'ancienne Place Verte.

Autrefois, le village comptait plusieurs cafés dont le café Tondellier-Jumel. A la suite d'un différend familial, M. Alfred Tondellier est venu s'installer, après la Première guerre mondiale, rue du Bas avec un bâtiment en bois qu'il a remonté, que l'on appelait «ch'bal», lui permettant de faire des banquets, des soirées dansantes, du théâtre et des projections de films. Alfred Tondellier était le chef de musique de la fanfare de Bussus. Il composait des chansons en picard et présentait des numéros de clown. C'était un véritable artiste. La Tondellière était un lieu de vie et de distraction pour le village avec l'épicerie, le café, la télévision, le billard français, et même un petit bowling.

La fanfare devant l'ancien café Place Verte.



La famille à l'origine de la Tondellière, de gauche à droite et de haut en bas :

Maurice Tondellier, avec son tambour, décédé et inscrit sur le Monument aux morts de Bussus, Alfred Tondellier (créateur du café), Alfred Tondellier décédé à 44 ans, Grand-Père Jumel, Zoé Tondellier, Berthe Jumel-Tondellier, Reine Tondellier (enfant sur les genoux)



Groupe musical
Les Bluets' Jazz,
devant le bar de la
Tondellière
De gauche à
droite :
Alfred Tondellier
fils (père de
Jean-Louis),
Mme Terrasse (de
Gorenflos), Alfred
Tondellier Père





Séance de cinéma en 1936



Photo de «ch'bal» (structure en bois qui a été assemblée)
Rue du Bas, de gauche à droite :

Maurice Tondellier (à l'origine de l'agrandissement du café), un chauffeur, Robert Mélier chauffeur-laitier, Floréa Tondellier née Paris, Marcelle Tondellier (mère de Jean-Louis), Alfred Tondellier, Marcel Debeauvais, M. et Mme Mugnier, Grand-Père Alfred, Victor Legris sur la charrette, Lucette, Jean-Marie et Jean-Pierre Bourgeois (devant la voiture)

A la mort d'Alfred en 1963, son fils Maurice, cuisinier, spécialiste des gâteaux battus décide de reprendre l'affaire et de la développer. Pour ce faire, il construit une très grande salle de spectacle assez moderne qui sera inaugurée en 1968. C'est un pari audacieux pour l'époque. Cette salle attire un large public et accueille des artistes comme Mike Brant ou encore Annie Cordy et même des rencontres de catch. Le célèbre accordéoniste local, Michel Pruvot, y fera aussi ses débuts.

Maurice Tondellier au bar de la Tondellière



Inauguration de la Tondellière

De nombreuses chansons en picard étaient interprétées à la Tondellière.
«L'voiture à tchiens»

Couplet 1

France, approche, et sois tout éreilles,
Car ej viens t'canter chés merveilles
D'eiinne carette rare qu'on n'voit qu'l'été
Mais dont chatchein est épeuté.
Trois hertchules, ein beudet,
Einne etnaille, einne grande nasse,
Quaind tout cho d'avant vous passe,
Oz est froché d'tranner :

Refrain

El voiture à tchiens, ch'est ein équipage,
Qui foit bien du bruit de tou l'ville d'Amiens,
Quand l passe quéque part, ch'est pis qu'ein orage,
I met su les deints

Et tous chés bêtes et tous chés geins.
Barbets, loulous, rotchets, carlins,
Reintrez de vos niches,
Filez Tertous, muchez-vous bien,
V'lo l'voiture à tchiens !

Couplet 2

Tout l'monde sait avu quelle adrèche
I vous gobent ein tchien détrèche.
Portaint quéqu'fois, quoiq' bien malins,
Chés bêtes i sont plus fins qu'chés geins.
Halté-lo, dit Ch'nassier,
Vite, ouvre l'tabatière !
Crac, i tape par derrière
D'azor qui vient d'filer.

Refrain

Couplet 3

Ch'est ein coeup d'scène d'ein fin comique
Qui d'rrire fait braire el pauv'bourrique,
Quand on voit ch'malheureux péqueux

L'ver sein filet d'ein air moneux.

Chés moutars rigolant, D'vir qu'il o manqué s'proie
S'ein vont l'tchoeur reimpli d'joie
Sur tous les tons criant :

Refrain

Couplet 4

Jeudi dernier, einne aventure
Ez arrivée rue dé l'pâturè :
Ej vois assis su sein séant
Comme ein homme, ein berger tout blanc.
Ein deux teimps eimballé,
I plonge au fond dé l'nasse,
Mais ch'n'étoit, ô disgrâche,
Qu'ein caniche eimpallé.

Refrain

Couplet 5

J'o einn tchotte femme belle comme ein ange,
Mais d'eiinne humeur bizarre, étrange.
A m'dit quéqu'fois : J'voudrais bien
Qu'el carette t'ramasse, veurien !
Qué bonheur, si m'n espoir
Ein jour est réalisé !
J'te promets, foi d'Elise,
D'canter à ch'l'abattoir :

Refrain

Couplet 6

Einfan pour terminer l'histoire
Il est einne cose assez notoire,
Ch'estqu'l s'roit boin d'conseiller
A bien des geins dé s'foire mus'ler.
Car, vraimeint, einter nous,
Quand ch'flacre lo vient, sans rire
A grameint o peut dire
Emz amis garde à vous !

Petit patrimoine

En dépit du grand succès qu'il rencontre dans toutes ses animations, Maurice Tondellier doit malgré tout se résigner à vendre son affaire, face à la pression des créanciers. La Tondellière est vendue à M. Lévêque, entrepreneur d'Yvrench. Il va poursuivre les bals et organiser banquets et spectacles jusqu'au décès de son épouse. La Tondellière est alors cédée à la famille Racine d'Oneux, dont le dernier enfant, Denis, était cuisinier. Malheureusement, il tombe malade et la Tondellière ne parvient pas à se redresser. L'électricité finit même par être coupée et l'établissement est saisi. Au début des années 80, la commune de Bussus-Bussuel prend la décision de devenir propriétaire des lieux.

Extrait du registre du Conseil municipal, réunion du 22 juin 1982, sous la présidence de Janine DECOENE, maire :

« Projet d'achat de l'immeuble «La Tondellière» : la saisie a eu lieu le 8 juin 1982. La décision de vente par adjudication est parue et a été affichée. Elle aura lieu le 6 juillet 1982 au Tribunal d'Abbeville. La mise à prix initiale est de 60 000 F. Après en avoir délibéré, le Conseil autorise Mme le Maire à contacter Me Berthémy, avocat à Abbeville pour présenter l'offre d'achat jusqu'à une somme de 100 000 F, mandate Mme le Maire pour effectuer toute démarche concernant le projet. Mme le Maire se renseignera à la sous-préfecture, en ce qui concerne les droits d'enregistrement et la TVA à payer si la commune devient acquéreur. L'ensemble des conseillers est d'accord pour estimer que la somme de 100 000 F proposée pourra être majorée de 10 ou 20 000 F en fonction de la façon dont se présentera la situation le jour de la vente.»

Extrait du registre du Conseil municipal du 17 septembre 1982 :

« Achats à la Tondellière : Mme le Maire fait le point des dépenses déjà engagées : l'immeuble (110 000 F) + le matériel vendu aux enchères le 27 juillet 1982 (11 600 F) + frais d'huissier (12 740 F). Mme le Maire tient à remercier les volontaires qui sont venus, à l'appel du conseil municipal, nettoyer, remettre en ordre l'intérieur de l'immeuble.»

Après quelques travaux, la commune recherche un exploitant pour cette salle. C'est chose faite en 1983, M. et Mme Buisson vont faire 'tourner' la Tondellière et contribuer à sa bonne renommée pendant 17 ans, de mai 1983 à novembre 2000. Suite à leur départ en retraite, aucun autre repreneur ne parviendra à poursuivre l'activité. Depuis le printemps 2013, la Tondellière est de nouveau une salle des fêtes.



Carte postale, Françoise et Jacques Buisson



La Tondellière, lieu de vie du village encore aujourd'hui



**La colonie de vacances des
Houillères du bassin du
Nord-Pas-de-Calais**



La colonie de Bussus-Bussuel fut installée sur le domaine d'une ancienne demeure bourgeoise située Chemin Blanc construite entre 1850 et 1882.

Le recensement de population indique qu'en 1886, Chivot Alfred, 50 ans, cultivateur vit avec sa femme Hanicque Adèle 51 ans, cultivatrice ainsi que leur fils Chivot Alfred, 22 ans.

Un domestique est également présent.

En 1906 Chivot Alfred fils, habite le château avec un domestique du nom de Levé Léopold qui est recensé comme étant un « homme de peine ».

En 1911, Chivot Alfred maire de Bussus, vit avec deux domestiques.

Le domaine a servi de Kommandantur durant la Seconde Guerre Mondiale.

Dans les années 1950, la compagnie des Houillères du Nord achète le domaine pour y loger une colonie de vacances à destination des enfants du personnel des mines.

La compagnie possédait d'autres propriétés et centres de vacances tels que :

- Criel-sur-Mer (76) / Bouvelinghem (62) / Varengeville-sur-Mer (76) / Grandpré (08) / Monchaux-les-Quend (80) avec sa colonie appelée « La Dune aux Loups »

Organisation de la colonie de Bussus :

- début le premier jour des vacances d'été
- 3 groupes de 180 enfants se succèdent soit 540 enfants par an.
- durée de chaque séjour : 3 semaines



BUSSUS-BUSSUEL (Somme) — Dortoirs de la Colonie

Les premiers bâtiments
construits sur le domaine
autour de la demeure
© Ministère de la Culture



P ar exemple entre 1972 à 1975

Monsieur Pierre LUCAS était le Directeur et Madame LUCAS était chargée de l'intendance. Elle gérait la cantine des enfants dans le réfectoire situé sur le côté droit du château.

L'organisation en 1972 :

1^{er} groupe de 180 enfants du 02/07/72 au 22/07/72

2^e groupe de 180 enfants du 23/07/72 au 12/08/72

3^e groupe de 180 enfants du 13/08/72 au 02/09/72

Il s'agissait à Bussus d'enfants de 6 ans à 9 ans durant les années 1970.

Les infrastructures : 4 dortoirs en dur pouvaient accueillir 160 enfants (4 x 40) et un petit bâtiment de 20 places à l'entrée devant le château sur la gauche (aujourd'hui disparu) accueillait 20 enfants soit 180 au total.

En plus des enfants, il y avait des adultes pour encadrer.

Personnel de direction

Ils étaient 4 personnes au rez-de-chaussée du château : un directeur, deux directeurs-adjoints, un économe et une infirmière.

Personnel d'animation

Composé de stagiaires et de diplômés. Ils étaient une vingtaine, au moins 4 par bâtiment.

Personnel de service

Issu essentiellement du personnel retraité des Houillères mais aussi quelques locaux et habitants de Bussus. Ils étaient 14 personnes. Le personnel de service n'habitant pas le village occupait l'étage du château.

Quelques habitants de Bussus ont travaillé à la colonie, par exemple :

Corinne CARPENTIER, Virginie TONDELLIER, Anne BILLY, Roselyne DUVAUCHELLE, Mme BOISSEAU (gardienne jusque 1966).



Ancienne carte
IGN où la Colonie
de vacances est
localisée.



M. et Mme Lucas au centre entourés
des actuels propriétaires,
M. et Mme Cattani



Les anciens dortoirs. Sur les 4 bâtiments en dur, il n'en subsiste qu'un, propriété de la famille Louchet.



Evénement mémorable pour les enfants présents : le passage du Tour de France à Bussus-Bussuel devant la colonie en 1974 durant l'étape Dieppe-Harelbeke.



M. Michel BOUDINEL et Mme Eliane DEMEULENAERE étaient les gardiens du centre de vacances. Ils avaient une ferme juste à côté de la colonie. Michel portait le lait tous les matins. De nombreux enfants sont venus voir les vaches et ont assisté à la traite matin et soir.

En plus de cela les enfants bénéficiaient :

- des activités de plein air sur le vaste site entièrement clos,
- des activités ludiques traditionnelles : cerf-volant, spectacles, costumes, marionnettes,...
- des activités pique-nique et promenade,
- sans oublier la pataugeoire à l'entrée pour les jeux d'eau,
- certains enfants assistaient à la messe,
- à la fête locale, la fanfare donnait rendez-vous au public sur la place pour se diriger vers la colonie, y donner une aubade et ramener les enfants aux manèges.



Les pompiers du village faisaient des manœuvres à la colonie de temps en temps et les enfants étaient très heureux de les voir en uniforme. On leur distribuait des bonbons comme on peut le voir sur la photo ci-contre : (au 1^{er} plan Pierre et Gérard DEMEULENAERE).

D'après Mme Eliane DEMEULENAERE, la colonie s'est arrêtée en 1991.

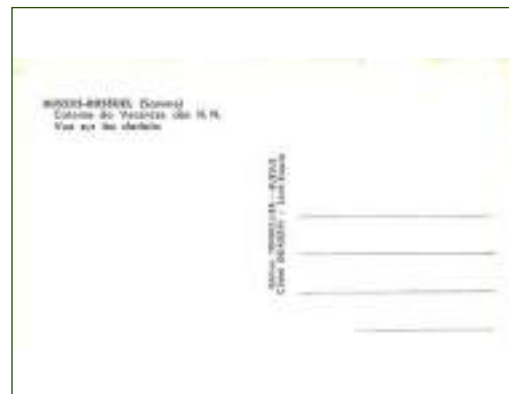
Les cartes postales de la colonie étaient vendues au café-épicerie Tondellier : au dos de celles-ci on peut trouver

l'inscription suivante :

«Edition TONDELLIER-Bussus»



La demeure toujours appelée le Château.



E njeux paysagers et patrimoniaux

- préservation de l'identité rurale du village : enjeu du traitement des espaces publics et de l'urbanisation ;
- maintien des paysages, intégration paysagère des constructions ;
- développement des randonnées (GR 123), cheminements piétons ;
- préservation de la biodiversité ;
- limitation des extensions urbaines trop éloignées des centres historiques ;
- maintien des prairies et des structures paysagères identitaires.

P ropositions d'actions

Intégration paysagère des nouvelles formes bâties, réflexion sur la densification de l'habitat.

- PRÉSERVATION DE L'ESPRIT VILLAGE -

Bussus-Bussuel comme la plupart des petites communes rurales est confrontée à la difficulté de la maîtrise de son développement bâti, les deux à trois maisons accueillies annuellement sont insérées au coup par coup au sein du tissu bâti existant ou le long des entrées de village.

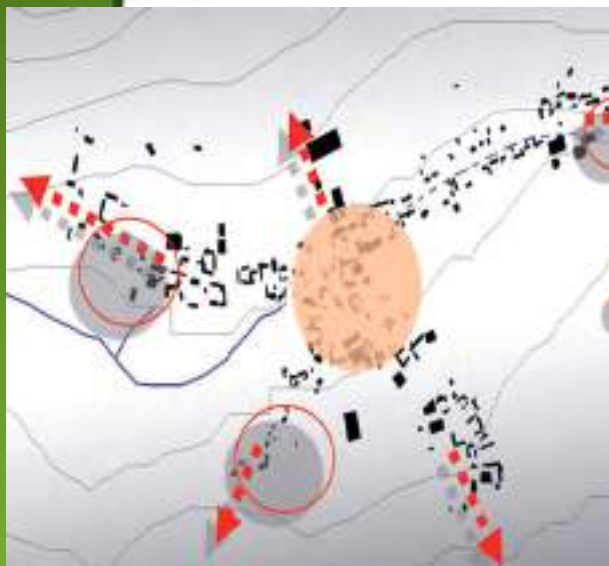
Cela représente pourtant l'accueil de 20 à 30 maisons sur 10 ans et un enjeu important pour l'avenir de la commune et pour la vie locale.

1. Un écartèlement du tissu bâti

Le tissu bâti s'égraine indéfiniment le long des rues et rend difficile l'intégration des nouveaux habitants à la communauté villageoise. Pour trouver du terrain à bâtir il faut s'éloigner de plus en plus du centre-bourg. Ainsi une bonne partie du bâti récent est implanté à plus de 500 mètres du centre, pour se déplacer on privilégie la voiture.

2. Le développement bâti laisse des larges poches vides

Les accès à ces parcelles se ferment peu à peu au fil de l'urbanisation, à terme la rareté des accès risque de compromettre la possibilité de viabiliser ces terrains pour construire.



P^{ro}positions d'actions

Même si aucun projet n'est envisagé à court terme, il est important de ne pas condamner l'avenir. Le développement urbain mérite d'être anticipé et organisé pour favoriser un projet équilibré et avantageux pour les nouveaux habitants et pour les résidents actuels.

Exemple de la création d'un éco-quartier en milieu rural pour intégrer les nouveaux habitants au village

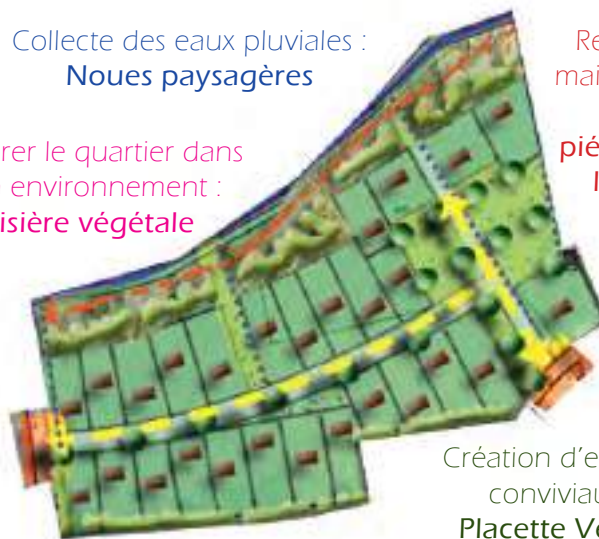
Profiter du projet pour valoriser l'existant :

- densifier le cœur de village,
- créer un quartier bien intégré à l'existant, agréable et en rapport avec l'identité locale,
- créer des liaisons douces et sécurisantes vers le centre et les équipements,
- valoriser les abords des cours d'eau.

Collecte des eaux pluviales :
Nœuds paysagers

Intégrer le quartier dans son environnement :
Lisière végétale

Renforcer le maillage doux :
Liaison piétonne vers le centre



Création d'espaces conviviaux :
Placette Verger



Exemples possibles :
habitations, cheminements piétons et stationnements drainants



Reconquête de la qualité architecturale : qualité du bâti traditionnel (domestique et agricole) et des actions de réhabilitation.

Valoriser l'identité architecturale de la commune

Exemple : améliorer l'existant sur un hangar agricole



- VALORISER LA BIODIVERSITÉ LOCALE -

Le végétal, un patrimoine qui construit l'identité locale.

La commune cultive et entretient déjà une identité végétale spécifique à travers des plantations de qualité qui donnent une valeur ajoutée au cadre de vie des habitants. L'idée est de poursuivre ces actions avec une stratégie d'ensemble encore plus ancrée dans le territoire et à enrichir le fleurissement par une approche plus écologique.

1. Identification végétale des entrées de commune

Entre la végétation spontanée des chemins ruraux ou le végétal domestiqué, chaque entrée de commune est déjà plus ou moins bien identifiée par une essence d'arbre, l'idée est de **renforcer ces éléments qui personnalisent l'entrée du village.**

R ecommandations paysagères



A - Merisiers, création d'un alignement à l'échelle de l'entrée de village.

B - Fruitiers, compléter le talus planté de fruitiers (noisetiers, merisiers, noyers, pommiers, néfliers, cognassiers à fruits, cerisiers,...).

C - Tilleuls, doubler l'alignement simple existant.

D - Aubépines, le long du chemin qui mène au cimetière.

E - Cavée, chemin creux boisé sans strate arbustive et sans lisière à reconstituer (noisetier, cornus mas, néflier d'Europe, ..)

F - Frênes ou saules, pour accompagner la vallée humide très présente sur cette séquence.

2. Thématisation du fleurissement communal

Le principe est de thématiser les interventions végétales à l'échelle communale.

L'idée est de faire coïncider la stratégie de fleurissement avec les milieux naturels en présence afin de valoriser un fleurissement écologique et pérenne.

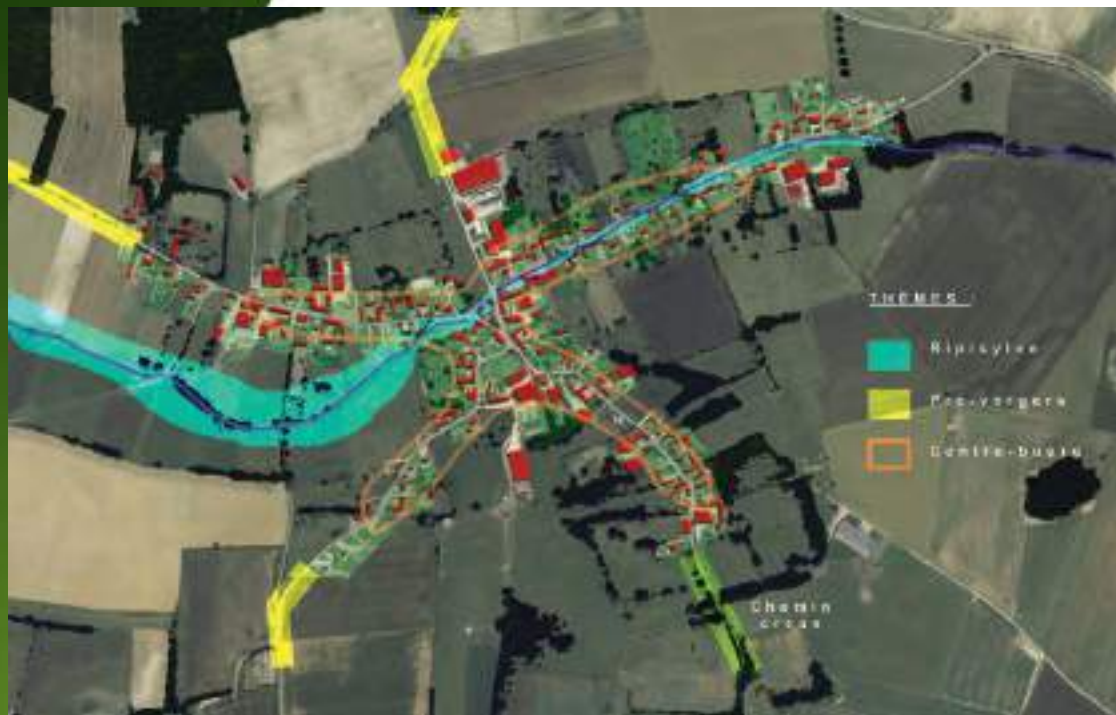
Il s'agit de valoriser la biodiversité vernaculaire à travers une intervention ciblée et sectorisée par habitats naturels.

- la ripisylve, suggérer la présence de l'eau même si elle n'est pas présente en permanence, (hélrophytes, feuillage géant,..).
- le pré-verger, prairie-fleurie, bulbes, fruitiers,..

L'intervention à l'échelle du centre-bourg, milieu plus ou moins artificialisé, permet une plus grande liberté et une palette d'actions multiforme.

- le centre-bourg : variétés traditionnelles ou évolutions décoratives

R Recommandations paysagères



La ripisylve, valoriser la traversée communale



Pré-vergers, valoriser les accotements routiers



Centre-bourg

Chaque rue pourrait avoir un thème spécifique, de nombreuses plantes ont déjà été mises en scène dans le village, le lien avec une thématique forte permettra de raconter et mettre en scène l'histoire du village de façon vivante.



- Légumes anciens et décoratifs : artichauts, rhubarbe, aulx d'ornement, fenouil rouge, oseille rouge, sauge officinale, bourrache, rumex sanguin, romarin

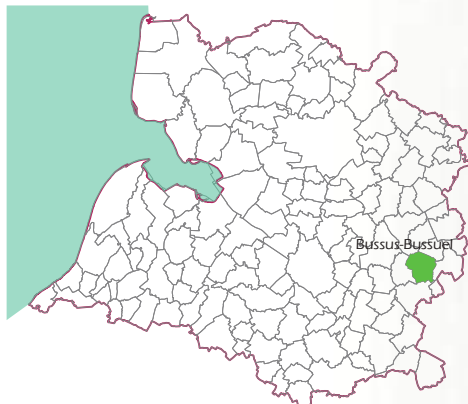
- Jardin de curé : buis, hémérocalle, dicentra, arum, aristoloches, cobée, capucines, haricots d'Espagne, lys

- Massif de graminées

- Plantes géantes : *Darmera peltata*, *Rheum palmatum*, *Atropurpureum*, *Phlomis russeliana*, *Angélique archangelica*, *Inula helenium*, *Verbascum bombyciferum*, *Ligularia dentata*, *Silphiumperfoliatum*

Qu'est-ce le Parc naturel régional ?

Les Parcs naturels régionaux sont créés pour protéger et mettre en valeur de grands espaces ruraux habités. Peut être classé « Parc naturel régional » un territoire à dominante rurale dont les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel sont de grande qualité, mais dont l'équilibre est fragile.



Le Parc naturel régional a 5 grandes missions :

- La protection et la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager de façon à maintenir la richesse écologique des milieux, à préserver ses ressources naturelles et à valoriser ses patrimoines.
- L'aménagement durable du territoire pour mettre en œuvre des projets dans le respect de l'environnement.
- Le développement économique et social pour assurer une qualité de vie et un développement respectueux de l'environnement.
- L'accueil, l'éducation et l'information pour favoriser le contact de ses habitants avec la nature et inciter ses visiteurs à découvrir son patrimoine.
- L'expérimentation pour contribuer à des initiatives nouvelles pouvant servir à d'autres territoires.

Baie de Somme 3 Vallées est le syndicat mixte qui porte le projet de Parc naturel régional regroupant 137 communes. L'ambition majeure est de créer les bases d'une solidarité territoriale entre le littoral et l'intérieur des terres, de faire du Parc un territoire où l'on vit, l'on crée, l'on entreprend. Le Label « Parc naturel régional » pourra favoriser l'attractivité touristique de l'ensemble de la Picardie Maritime.

Crédits photos

Baie de Somme 3 Vallées/Monnehay-Vulliet, Marie-Laure © Région Picardie - Inventaire général / Bibliothèque municipale d'Abbeville/Archives départementales de la Somme/IGN/ BOCAGE agence de paysage / Mairie de Bussus-Bussuel
Reproduction soumise à autorisation du Syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées

Pour plus d'infos

Télécharger le document sur www.baiedesomme3vallees.fr
renseignements : 03 22 24 40 74



Partenaires financiers



Baie de Somme 3 Vallées
8, Place du Général de Gaulle
80100 Abbeville
Tél. : 03 22 24 40 74
www.baiedesomme3vallees.fr
Décembre 2014